61me Année — Nouvelle Série — N° 523 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 11 FEVRIER 1956.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 65 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

Société de Secours Mutuels des Dames

L'Assemblée Générale de la Société de Secours Mutuels des Dames de Sisteron a eu lieu Dimanche dernier sous la présidence de Madame Massot-Devèze.

Malgré la température très froide, de nombreuses sociétaires étaient présentes dans la salle de la Mairie, étant très intéressées par les questions importantes de l'ordre du jour, notamment celle concernant les règlements précis de la Caisse Chirurgicale, ainsi que les renseignements relatifs à la Caisse Maladie Mutualiste des Basses-Alpes.

En ouvrant la séance, la présidente offre ses meilleurs vœux à l'assistance, qu'elle félicite de sa fidélité à nos institutions mutualistes.

Elle fait ensuite l'exposé de la situation morale et financière de la société qui est des plus satisfaisante. La Société compte en effet 110 membres actifs, 40 membres honoraires et 227 membres honoraires inscrits à la Caisse Chirurgicale, et possède un capital social de 220.000 francs environ.

Au cours de l'année 1955, elle a payé 320 journées de maladie et plusieurs indemnités diverses. Grâce à son adhésion aux Caisses Interdépartementales Mutualistes, elle couvre également les risques longue maladie et invalidité prématurée. La cotisation annuelle de la Société est de 3[illegible]0 francs. Celle de la Réassurance de 28[illegible] francs et celle de la Caisse Chirurgicale de 1550 francs, avec une diminution notable pour les assurés sociaux.

Ayant reçu diverses réclamations et demandes d'explications au sujet de l'hospitalisation pour opération des membres appartenant à la Caisse Chirurgicale, la présidente donne toutes précisions utiles à ce sujet. Elle expose que les adhérents de la Caisse ont droit à la gratuité totale des soins chirurgicaux et hospitaliers à la condition expresse qu'ils demandent à leur entrée à l'hôpital une chambre à 2 ou 3 lits, c'est-à-dire 1re catégorie hôpital. S'ils prennent une chambre particulière, de clinique, ils devront payer un supplément à l'hôpital pour ladite chambre et aussi un supplément d'honoraires au chirurgien. La plupart des réclamations proviennent de ce que cette règle très importante n'a pas toujours été observée.

A la demande de nombreuses adhérentes de la Société qui, par leur situation se trouvent exclues du bénéfice des Assurances Sociales, Mme Massot-Devèze donne alors tous les renseignements relatifs à la Caisse Médicale Mutualiste créée depuis deux ans environ dans les Basses-Alpes.

Cette Caisse, très judicieusement organisée, permet aux travailleurs libres, commerçants, artisans, professions libérales, etc... de bénéficier de prestations sensiblement égales à celles de la Sécurité Sociale, avec des cotisations d'un cadre moins élevé. L'assistance, très intéressée par ces précisions, demande que le règlement complet de ladite Caisse soit publié dans un prochain numéro du *Sisteron-Journal* afin que chacun puisse l'étudier de façon précise.

Il en est ainsi décidé, ce qui permettra à tous les Mutualistes Sisteronnais d'en prendre parfaitement connaissance.

Sur la proposition de la présidente l'assemblée, étant donné la situation prospère de la Société, décide de créer une cinquième pension au profit de la sociétaire la plus âgée. La nomination de Mlle Charlotte Revest comme visiteuse est ensuite acclamée à l'unanimité, ainsi que plusieurs adhésions nouvelles.

En terminant, Mme Massot-Devèze remercie chaleureusement toutes les personnes qui, au cours de l'exercice 1955 ont fait à la Société des dons généreux. Elle rend hommage au persévérent dévouement du Conseil d'Administration et notamment à Madame Achard qui assume la lourde tâche de trésorière.

Elle rappelle qu'aujourd'hui, plus que jamais, les Mutualistes doivent être animées de l'esprit d'union et pratiquer la véritable solidarité. Elle engage ensuite toutes les sociétaires à intensifier la propagande auprès des jeunes femmes de Sisteron, afin qu'elles viennent se grouper de plus en plus nombreuses dans l'Union Mutuelle des Dames qui, complétant très heureusement les prestations de la Sécurité Sociale, assure à ses membres des avantages importants.

***

AVIS TRES IMPORTANT

Madame Achard, trésorière, prie instamment les membres de la Société qui n'ont pas encore versé leur cotisation pour 1956, et notamment les adhérentes aux Caisses Chirurgicale et de Réassurance, de s'en acquitter avant fin Février afin de ne pas s'exposer à perdre leurs droits aux prestations. On peut se présenter chez elle immeuble Centre B, les Lundi, Mardi, Mercredi et Samedi de 14 à 17 heures. Prière d'apporter les carnets de paiement et les livrets de Caisse Autonome. Mme Achard donnera en outre tous renseignements sur le fonctionnement des différentes Caisses, ainsi que sur les conditions d'admission à la Société des Dames.

MARDI GRAS

Rappeler cette journée carnavalesque, c'est évoquer les Mardis-Gras d'autrefois, si joyeux, si gais et si burlesques par les travestis qui se montraient en ville.

Si les Mardis-Gras d'antan dont l'ampleur était une vraie fête ne se pratiquent plus, il n'y a pas très longtemps encore des jeunes gens, musique en tête, donnaient à cette journée un semblant d'activité de saison. C'étaient les parties de cabanon, les galopades en travestis à travers la ville et c'était aussi — on peut le dire — le gain d'une figue au bout du fil qui attirait les enfants autour du masque pour happer ce fruit avec la bouche en se montrant le plus adroit de tous ses camarades.

Ces dernières années sont ternes, ces réjouissances n'ont plus figurées au programme carnavalesque. On ne brûle même plus le « Caramantran » si cher aux Sisteronnais qui s'enorgueillaient de brûler cet hôte indésirable aux refrains diaboliques sur le Pré de Foire.

Gageons cependant que pour le bon renom de la Cité la jeunesse fêtera cette année, après-demain Mardi par les parties de cabanon, par les courses à travers la ville et par le grand Bal des Variétés qui sera comme autrefois le rendez-vous de ceux qui veulent conserver un peu des traditions du temps passé.

W. VIGNET
Rue de Provence
SISTERON

CHRONIQUE LOCALE

CANAL SAINT-TROPEZ

Au cours de l'assemblée générale du 5 Février 1956, les arrosants de l'Association Syndicale autorisée du Canal Saint-Tropez (178 membres) se sont vivement émus de la situation critique des finances de l'Association, situation créée en grande partie par la persistance des privilèges seigneuriaux dont jouissent les arrosants de Valernes.

Les terres de ceux-ci, représentant 1/3 de la superficie irriguée, sont en effet arrosées gratuitement et en permanence au détriment de celles des arrosants de Sisteron qui doivent seuls supporter tous les frais d'exploitation et d'entretien du canal.

Considérant qu'il est anormal, pour ne pas dire révoltant, qu'à l'époque où nous sommes de tels droits subsistent (et ce depuis 182 ans), l'assemblée, pour protester contre cet état de chose, décide de refuser d'augmenter la taxe d'arrosage et de demander aux parlementaires du département d'intervenir énergiquement auprès des ministères intéressés pour la suppression de ces droits qui peu à peu ruinent l'Association.

Pour les Arrosants
Le Directeur : MALDONNAT.

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi soir le Conseil Municipal de Sisteron s'est réuni sous la présidence de M. Elie Fauque, 1er adjoint, pour le vote du budget de l'année 1956.

Nous donnerons dans notre prochain numéro le compte-rendu de cette assemblée.

VARIETES - DANCING

Lundi 13 Février, à l'occasion de la Foire, aura lieu à 14 heures, aux Variétés, un Grand Bal avec l'orchestre réputé Aimé Blanc et son Ensemble.

***

Mardi 14 Février, à 21 heures, aura lieu le traditionnel Bal Paré et Masqué, doté de nombreux prix en espèces. C'est Jo Mura, son Ensemble et sa Lumière Noire, qui animeront ce Bal qui promet d'obtenir un grand succès.

COMITE DE DEFENSE
DE LA CHAUMIANE
ET QUARTIERS ENVIRONNANTS

Le Comité tient à remercier les membres du Conseil Municipal qui, à l'unanimité, ont pris en considération les légitimes revendications présentées par les habitants de ces quartiers et espère que ce vote ne sera pas que symbolique et que dans un avenir très prochain il sera réalisé, que tout sera mis en œuvre afin de donner satisfaction, dans le plus bref délai, aux demandes du Comité, reconnues bien fondées par notre Conseil Municipal.

Pour le Comité
Le Président : MASSONNAT.

FOOT-BALL

L'équipe première de foot-ball du Sisteron-Vélo se déplace demain Dimanche, à Marseille, pour un match de championnat contre le S. C. Shell.

MERITE SOCIAL

Dans la dernière promotion du Mérite Social, nous relevons le nom de M. Maurice Richaud, expéditeur, conseiller municipal de Sisteron.

Nous adressons au nouveau décoré toutes nos félicitations.

UNION DES FEMMES FRANÇAISES

A l'occasion de la reprise des cartes de l'Union des Femmes Françaises pour l'année 1956, une causerie sera faite aujourd'hui Samedi 11 Février à 14 heures 30, dans une salle de la Mairie.

Toutes les femmes sont largement invitées à cette réunion. Les adhérentes sont priées d'y assister.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
Fernandel et Françoise Arnoul dans
LE MOUTON A 5 PATTES
La semaine prochaine
CARNAVAL AU TEXAS

OBJET TROUVE

Un ouvrage au tricot avec aiguilles.

PRODUITS DE REGIME
Pour tout Produit de Régime
Biscottes sans sel, Biscottes au glutten
Spécialité de Pain sans sel
Pain complet
s'adresser à la
BOULANGERIE STEVA
Rue Mercerie — SISTERON

APPEL pour la COMMEMORATION
DU 12 FEVRIER 1934

L'Union Locale des Syndicats CGT de Sisteron invite les représentants et les membres de toutes les organisations républicaines de notre ville à assister à la réunion commémorative du 12 Février 1934, journée de victoire des forces démocratiques sur les factieux.

Cette réunion aura lieu demain dimanche 12 Février 1956 dans la grande salle de la Bourse du Travail, à 10 heures 30.

Un délégué de la C. G. T. y prendra la parole.

14 Février
Saint-Valentin
une date pour offrir un cadeau
HORLOGERIE - BIJOUTERIE
Weber VIGNET
Rue de Provence

MODELES REDUITS

La section de Sisteron des modèles réduits d'avions invite tous les modélistes et les jeunes gens qui s'intéressent à cette activité, de bien vouloir assister, en vue des prochains concours de l'année 1956, aux cours qui débuteront la semaine prochaine, tous les Mardi et Vendredi de 18 à 19 heures, salle du vieux Collège, entrée rue de la Mission.

LUNDI 13 FÉVRIER
GRANDE FOIRE
A SISTERON

PARIS - MATCH

annonce pour 1956 la plus vaste enquête qu'il ait jamais publiée
LE MONDE
D'OU VIENT-IL ? OU VA-T-IL ?

Aux éternelles questions de l'homme en face de son destin cette enquête apporte la réponse de la science du XXme siècle. Cette réponse constitue un prodigieux voyage dans le réel, dans un réel fantastique en dix épisodes. En la publiant « Paris-Match » pense justifier cette haute ambition du journalisme moderne : informer en faisant œuvre de culture.

A la Belle Jardinière
SOLDE de tous les articles d'hiver
Femmes et Enfants
ROBES, MANTEAUX, etc...
VOIR NOS PRIX

BONNES ŒUVRES

A la suite d'un règlement de compte, la somme de 650 francs venant en reliquat, a été versée au Foyer des Vieux de la part d'une Sisteronnaise habitant l'Algérie.

Merci pour les Vieux.

La Préfecture des Basses-Alpes communique :

Le Vendredi 27 Janvier, au début de l'après-midi, M. Hirsch, commissaire général au Plan, et M. Vergeot, commissaire général adjoint, ont reçu 18, rue de Martignac, une délégation du département des Basses-Alpes comprenant M. Mac Grath, préfet, accompagné de M. M.-E. Naegelen, député, ancien ministre ; M. Girardot, député ; M. Aubert, sénateur des Basses-Alpes ; M. Delorme, conseiller général.

M. Ramus, conseiller de l'Union Française, retenu à Seyne par d'impérieuses obligations, n'avait pu se joindre à cette délégation et s'était fait excuser.

A cette délégation participait également M. Piel, inspecteur général de l'Economie Nationale.

Cette visite avait pour objet d'exposer au commissaire général et à son adjoint, M. Vergeot, les doléances exprimées à différentes reprises tant par l'Assemblée Départementale que par la Chambre de Commerce et de nombreuses collectivités locales du département, en vue d'obtenir le concours des Pouvoirs Publics pour l'expansion économique des Basses-Alpes.

En particulier, M. le Préfet et les Parlementaires demandèrent avec insistance qu'à défaut de la totalité, du moins une partie importante du département puisse être classée comme zone sous-développée ouvrant droit au bénéfice de la prime d'équipement au profit des industriels désirant s'y établir. La délégation ne manqua pas d'ailleurs de souligner la situation toute particulière existant à Digne du fait de la destruction totale, en quelques heures, de l'usine Gunz, créant ainsi un grave problème de chômage et de réemploi.

M. le commissaire général et son adjoint précisèrent que jusqu'à présent une liste très réduite avait été arrêtée et publiée. Les études se poursuivent mais il est vraisemblable que le département des Basses-Alpes, pas plus d'ailleurs que celui des Hautes-Alpes, ne réunissant les conditions exigées par le décret n° 55-878 du 30 Juin 1955, ne pourront être classés. Si ce classement ne peut être obtenu, par contre notre département est compris d'ores et déjà au plan des grands aménagements régionaux industriels et agricoles en cours d'élaboration. Cette situation permettra aux milieux économiques des Basses-Alpes d'obtenir, en cas de reconversion d'usines ou d'extension, des facilités extrêmement intéressantes en matière de crédit : facilités de prêts, bonifications d'intérêts, etc...

Par ailleurs, le commissaire général adjoint, M. Vergeot, a précisé à la délégation que le commissariat, en accord avec le Ministère de l'Agriculture, retiendra très vraisemblablement les programmes spéciaux et supplémentaires d'aménagement agricole (irrigations, endiguement, assainissement améliorations pastorales) élaborés par le département des Basses-Alpes grâce à l'aide provenant d'E.D.F.

Cette décision ne manquera pas d'être accueillie avec la plus grande satisfaction par les milieux agricoles des Basses-Alpes.

La délégation, tout en regrettant que les règlements en vigueur ne permettent pas le classement des Basses-Alpes comme zone critique, a exprimé ses remerciements à MM. Hirsch et Vergeot pour la compréhension des intérêts bas-alpins dont ils ont ainsi fait preuve.

ETABLISSEMENTS
VULCANEX
VENTE de PNEUS NEUFS
Rechapage Occasion
Vulcanisation
Accessoires Batteries
Avenue de la Libération
Téléphone 242 — SISTERON

© VILLE DE SISTERON

ETAT-CIVIL

du 3 au 10 Février 1956

Naissances : Evelyne Ginette Chaillan, avenue de la Libération. — Jean Pierre Calero, avenue de la Libération. — Marie-Joseph Pascal Alphonse Ollaro, avenue de la Libération. — Françoise Simone Massot, avenue de la Libération.

Décès : Etienne Jean Antoine Marius Rascol, 82 ans, avenue de la Libération. — Marie Rosalie Michel, veuve Roubaud, 93 ans, avenue de la Libération. — Jean-Pierre Calero, 1 jour, avenue de la Libération.

M. N. DONDAIN
Spécialiste en Ceintures Médicales et Corsets de Toilette
recevra à l'Hôtel des Acacias
Lundi 13 Février, jour de foire

TAXI MARGAILLAN
s'adresser
12, rue de Provence
Téléphone 194

SCALA, rue de Provence, SISTERON

EMPRUNT
5 1/2 % 1956
Emission limitée
Clôture sans préavis
CHARBONNAGES DE FRANCE

Celle qui coud le mieux c'est encore la

COUD BRODE REPRISE
Vente à Crédit
Démonstration sur simple demande
chez **ROME** *Agent exclusif*
Tél. 178 — SISTERON

CYCLES F. SOUVET et NEW-MAP
Vente — Réparation

COOPE ARMONICHE
Tous les Accordéons
et Bandonéons Alfred Arnold
Agent Général
pour les Hautes et Basses-Alpes
Alpes-Maritimes, Var, Vaucluse
Bouches-du-Rhône
Marcel AUBERTIN
60, Rue Droite — SISTERON

LA MACHINE A LAVER
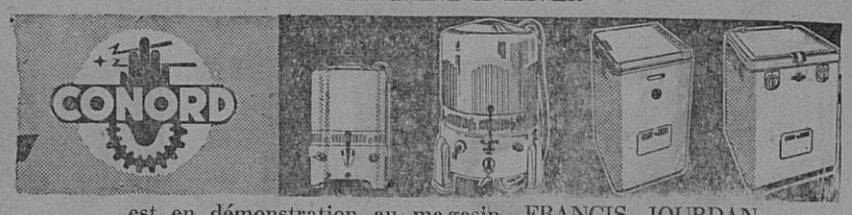

est en démonstration au magasin FRANCIS JOURDAN
11, Avenue des Arcades (près du Rex) — SISTERON — Téléphone 8

TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE REMAILLAGE
Mme Margaillan
12, rue de Provence, SISTERON
Téléphone 194

BAZAR des ARCADES
(Changement de Propriétaire)
Tout ce qui concerne
la Quincaillerie les Jouets
la Vaisselle la Toilette
Produits d'entretien, Toile cirée, etc.
DE TOUT... POUR TOUS.

UN VETEMENT DE QUALITE
s'achète toujours chez
TOUT pour l'Homme la Femme l'Enfant
Philip
Mme REYNAUD
62, Rue Droite
Avant tout achat, pour tous vos articles d'hiver, venez nous voir.
Vous économiserez de l'argent et vous serez mieux servis.
Réduction de 5 % aux familles nombreuses.

A. BRUN
SISTERON
Tél. 26
CONCESSIONNAIRE SIMCA

UN CADEAU UTILE
offrez
VELOSOLEX 1956
Livrable au Garage BUES

TAXI GALVEZ
s'adresser
BAR DU COMMERCE
Rue de Provence — Tél. 2

Aux Meubles Sisteronnais
ancienne Maison BOURGEON — DOUSSOULIN, fabricant, succes.
57, Rue Droite, SISTERON — Téléphone 93
VOYEZ NOTRE EXPOSITION DE MEUBLES
Grand choix de CHAMBRE A COUCHER, SALLE A MANGER, tous styles
GUERIDON, TRAVAILLEUSE, PORTE-POTICHE, etc...
N'HESITEZ PAS... voyez notre EXPOSITION DE MEUBLES
N'OUBLIEZ PAS... la seule Maison pour bien vous servir
Prix — Qualité imbattable — Grande facilité de Paiement
Toujours à la bonne adresse : 57, rue Droite, SISTERON

AVIS A NOS ABONNES

Les abonnés dont l'abonnement expire courant Février sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas subir d'interruption dans l'envoi du journal.

Ne risquez pas une aventure...
Habillez-vous sur mesure
Pierre MÉNARDO
Tailleur Hommes et Dames
54, Rue Droite — SISTERON

Mme AUTRIC
PEDICURE MEDICAL
5, Rue Jeu de Paume — DIGNE
Téléphone 35
recevra sa clientèle de 8 à 19 heures
Lundi 13 Février, Hôtel des Acacias
Soulagement immédiat sans douleur Cors, Durillons, Ongles incarnés, etc.

Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER
Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

A. BRUN
Agent Régional — SISTERON

MANOSQUE ELECTRIC
RADIO — TELEVISION
ELECTRICITE
APPAREILS MENAGERS
Dépannages - Installations
Démonstrations
Reprise — Vente à Crédit

Pré de Foire, B 3
SISTERON
Téléphone 270
ouvert tous les jours
8, Rue Saunerie
MANOSQUE
Téléphone 270

Toutes les joies dont peut rêver l'Automobiliste Moderne vous les trouverez dans l'ARONDE 1300, avec son moteur FLASHI vif comme l'Eclair. Sa tenue de route sans égale la douceur de sa suspension, sa direction souple et précise, sa ligne OCEANE avec son confort élégant et raffiné, son modèle de luxe à 589.000.

Demandez un essai
au Concessionnaire SIMCA
A. BRUN
Garage du Dauphiné
Tél. 26 — SISTERON
et profitez des paiement légers Simca et la garantie Vacances.
Grand Choix Voitures Occasion.

La Maison Marceau BLANC
Bois et Charbons — Dépôt de Desmarais Frères
Les 4 Coins — SISTERON
informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerne.

KOPA LE MAGICIEN

Le football français compte un des deux ou trois meilleurs joueurs du monde, le diabolique petit avant centre Raymond Kopa.

En juin 1951, M. Germain, président du Stade de Reims, l'avait acheté 500.000 francs au S.C.O. d'Angers non sans rechigner. Aujourd'hui le Réal de Madrid et le F. C. Milan offrent de 50 à 60 millions pour le compter dans leurs rangs. Et Kopa n'a encore que 24 ans, c'est-à-dire qu'il peut encore améliorer son jeu !

On a dit de lui que sur le terrain où il mystifie tous ses adversaires : il ne drible pas, il danse !

Votre CONSTELLATION de Février, la revue d'André Labarthe, vous dévoile le champion dans son intimité, non pas sur les stades, mais chez lui entre sa femme Christiane et sa fille Nadine. Un Kopa inconnu mais infiniment plus sympathique encore.

RICHAUD Georges
Radio Diplômé
18, Place de la Mairie
SISTERON
Dépannage Postes ttes marques
Agent
Radiola Schneider Visseaux
Postes Piles-Secteur Pizon Bros
Cadre Antiparasites *Capte*
Tourne disques *Visseaux*
Fers *Thermor* Rasoirs
Couvertures Electriques
Location Pick - Up
Postes d'occasion
Vitrine d'Exposition
— *VENTE A CREDIT* —

CHARBONS TOUTE PROVENANCE
L'HIVER EST LA...
N'attendez plus pour faire votre provision de charbon
Passez vos commandes des à présent chez
E. JOUVE
Avenue de la Libération, SISTERON — Téléphone 43
ou chez M. BARTHELEMY, Rue Saunerie
Charbon spécial pour feu continue et pour Poêle CINEY
CARMONOIX seul dépositaire pour la région

Weber VIGNET
Rue de Provence — SISTERON

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

125.000 frs
+ taxes Compteur km 3.600 frs
Distrib.: Maxime BUES à SISTERON

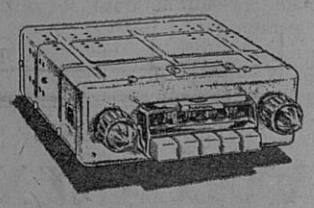
RADIOMATIC
la T. S. F. dans votre voiture
Agent installateur
A. BRUN
Garage du Dauphiné — SISTERON
Téléphone 26

Appareils Ménagers Modernes

CONCESSIONNAIRE « DIENER »
Francis JOURDAN
Avenue des Arcades B 3 — SISTERON

Achetez tous vos MEUBLES
à la Fabrique BOUISSON
10, Rue Saunerie — SISTERON
la seule Maison où vous trouverez
Le plus grand choix de Meubles
LA MEILLEURE QUALITE
Des Prix sans concurrence
Une seule visite vous convaincra.

© VILLE DE SISTERON